

Saint-Fromond - Chaudière à bois déchiqueté : un outil performant

Saint-Fromond

Chaudière à bois déchiqueté : un outil performant

Le Parc naturel régional des marais et la fédération des Cuma (1) ont proposé un temps d'échange sur la filière bois énergie au travers de la visite d'une chaufferie à bois déchiqueté.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi proposer un tel échange ?

Le rendez-vous était à la mairie de Saint-Fromond car, depuis environ deux ans, la municipalité utilise une chaudière à bois déchiqueté. Lors de cette rencontre, Valérie Letellier de la Cuma de Basse-Normandie, et Denis Letan, du Parc régional des marais du Cotentin et du Bessin, ont présenté à des élus la filière bois déchiqueté issu du bocage, avec l'association Haiecobois, ainsi que le plan de gestion des haies.

Denis Letan ajoute : « L'utilisation du bois issu des haies bocagères permet de leur redonner un intérêt économique et de préserver la biodiversité du territoire. Le but de cette rencontre est de sensibiliser les élus afin de développer cette filière car, dans le secteur, nous avons un fort potentiel et de bons débouchés. »

Quels sont les objectifs d'une telle installation ?

Dominique Quinette, maire de la commune, a fait l'éloge, quant à lui, de sa chaudière qui lui donne entière satisfaction. « Le premier objectif de cet investissement était de réduire la facture énergétique, puis de travailler avec une filière de proximité pérenne. Notre investissement s'est porté uniquement sur la chaudière, car le réseau chaleur était existant ».



Dominique Quinette, le maire, au centre, explique le fonctionnement de la chaudière aux élus présents, à Valérie Letellier et Denis Letan (à droite).

Pour quels coûts ?

Cette chaudière automatique a coûté 49 000 €, avec le silo à bois pour laquelle la mairie a obtenu une subvention de 11 750 € du conseil régional et de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). La chaudière à bois déchiqueté est amortie sur cinq ans.

Mais le point fort de cette installation réside dans les coûts d'utili-

sation. « Auparavant, nous avions une facture annuelle de gaz d'un montant de 17 000 €. Aujourd'hui, nous déboursions un peu plus de 7 000 € pour chauffer 5 000 m³. Nous chauffons les écoles, la mairie et la salle de convivialité, le salon de coiffure, le cabinet médical et le cabinet infirmier ainsi que la salle des mariages », précise Dominique Quinette.

Autre point important « Nous avons le bois à portée de notre main. Nous sommes livrés de 35 m³ tous les 15 jours environ, soit par la Cuma de Saint-Jean-de-Daye, soit par des agriculteurs de Saint-George-d'Elle. »

(1) Coopération d'utilisation de matériel agricole.